
FRA 3860

STAGE EN MILIEU THÉÂTRAL

Automne 2022

Responsable du programme de 1^{er} cycle

AVANT LE STAGE

Ce stage de trois crédits est réservé aux étudiants inscrits à l'orientation Dramaturgie.

La responsabilité de trouver un stage en milieu théâtral et un responsable pour ce stage revient entièrement à l'étudiant. Le Département des littératures de langue française ne joue aucun rôle d'intermédiaire en ce domaine. Toutefois, les professeurs liés à l'orientation Dramaturgie pourront rencontrer, individuellement ou en groupe, les étudiants intéressés par cette activité, afin de les guider vers des interlocuteurs potentiels du milieu théâtral.

L'étudiant désireux de faire un stage et de se le voir crédité doit soumettre au responsable du programme de 1^{er} cycle un projet de stage par écrit (avant la fin de la session d'été pour les stages prévus à la session d'automne suivante ; avant la fin de la session d'automne pour les stages prévus à la session d'hiver suivante ; avant la fin de la session d'hiver pour les stages prévus à la session d'été suivante). Ce projet doit comporter le titre du stage, le lieu où il se déroulera, le nombre d'heures qu'il représentera, la nature du travail prévu, le nom, la fonction et les coordonnées du responsable du stage. Attention : tout stage doit représenter 100 heures d'activités encadrées, réparties sur un seul trimestre.

Le responsable du stage doit obligatoirement contresigner ce projet.

Ce projet doit recevoir l'aval du responsable du programme de 1^{er} cycle.

Un document obligatoire (certificat d'assurance) doit être remis à l'entreprise ou à l'organisme d'accueil (pour vous procurer le document, communiquez avec Lisane Breton, technicienne en gestion des dossiers étudiants, au 514 343-6225).

APRES LE STAGE

L'étudiant soumet un rapport de stage (huit à dix pages) au responsable du programme de 1^{er} cycle (qui pourra prendre avis auprès d'un professeur de l'orientation Dramaturgie) après la fin de la période prévue dans le projet de stage, le 13 janvier 2022 au plus tard. Ce rapport doit obligatoirement être contresigné par le responsable de stage.

Le responsable du programme de 1^{er} cycle détermine si le stage a été une réussite ou un échec, les stages n'étant pas notés.